

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3073

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

ES SAKHAI Brahim

Date de naissance :

01.01.53

Adresse :

Res. E.H. El Maouane Rue 1. N° 15 S. Solfia
QASA

Tél. : 06 63 47 3186

Total des frais engagés : 1975.70 Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/01/2012

Nom et prénom du malade : ES SAKHAI BRAHIM

Age : 69 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Diabète, affection hypertensive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 24/01/2012

Signature de l'adhérent(e) : 94.01.22

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
21/01/22		C2	25000	Dr. TALEB EL HOUEDA Spécialiste en Eau, sel et maladie N° 48, 1er étage, Rue 2, Rond-point Chedid Centre de Diabologie, Diatologique et Endocrinologie, 104159 Tunisie
25/01/22		C		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE SARANAZ S.A.R.L. 140 Lot Smaïralda Lissarfa Casablanca +212 52 65 20 07	26/01/2022	12210

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires



VI

CIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHE

VISA ET CACHET



- Diplômée de la Faculté de Médecine, Casablanca.
- Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca.
- Diplôme Universitaire d'Endocrinologie et Métabolismes de la transition, PARIS

- خريجة كلية الطب بالدار البيضاء
- طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء
- دبلوم جامعي في أمراض الغدد والأيض أثناء الانتقال إلى مرحلة البلوغ، باريس

Casablanca, le

25/01/22

ORDONNANCE

Dr Ezzahra Taleb El Houda

6/3/22

1) Zofane 200 mg (cp)

A/S

le sru

6 mes

6xM.5 P

1/2

Liontin
PHARMACIE SARLAU
140 LOS SMIKES
Casablanca
Téléphone : 05 20 65 20 65

A/S

le sru

6 mes

6xM.6

3)

Levotiazot 100 mg (cp)

le sru

6x61/2

4)

Levotiazot 25 mg (cp) 6 ~

137,5 mg
Gros

Dr. TALEB EL HOUDA F.
Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie,

N°48, 1er étage, Rue Al-Khandaq Point, 2ème arrondissement, Casablanca, Maroc.

العنوان: Rue Al-Khandaq Point, Casablanca, Maroc. البريد الإلكتروني: elhouda.taleb@gmail.com

Mobile: +212 65 22 10 41 59

WhatsApp: +212 65 22 10 41 59

3/16/13 Diprosalic (pommade)

1app/j

6x58,10
6)

Caducité 5/3/2013

3 mes

3x87,12
7)

Vascor

6 mois

17 25,10

87,70

87,70



LOT: 659 2023
PER: NOV 2023
PPV: 37 DH 60

EXP
PPV
31.30

LOT
EXP
PPV
211334
052025
31.30

LOT
EXP
PPV
211262
092025
31.30

Dr. TALEB EL HOUDA F.Z.
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie,
Maladies Métaboliques et Nutrition
N°48, 1er étage, ave 2, Pont Point Chabda
Casablanca - Tel: 05 22 04 59

87,70

~~PHARMACIE SARANAZ~~
~~SARANAZ~~
~~140 Lot Amrikha Kassafa~~
~~Casablanca~~
~~Tel/Fax: 05 22 65 20 07 (CP)~~

length

length

length

length

length

length

length

length

length

Dr. TALEB EL HOUDA
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie,
Maladies Métaboliques et Nutrition
N°48, 1er étage, Rue 2, Pont Point Chabda
Casablanca - Tel: 05 22 04 59

Dr. TALEB EL HOUDA
Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie,
Maladies Métaboliques et Nutrition
N°48, 1er étage, Rue 2, Pont Point Chabda
Casablanca - Tel: 05 22 04 59